

Conseil départemental
de l'Aveyron

Le Président

Rodez, le 04.06.2017

Réf : AV/HV/041021
Affaire suivie par : H. Vernhet
@ : hugues.vernhet@aveyron.fr

Monsieur le Président de la République,

Je me permets d'appeler votre attention sur la situation des pupilles de la nation et orphelins de guerre qui ne bénéficient - pour certains - toujours pas d'une reconnaissance morale et financière.

J'ai été saisi à ce sujet par Monsieur André TRUEL, Président départemental de l'association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre et du devoir à la suite de vos annonces de reconnaissance envers les Harkis.

Comme vous le savez, l'association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre et du devoir se bat depuis 2002 afin que l'ensemble des pupilles de la nation soient reconnus comme tel statutairement et financièrement.

Pour l'heure, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre n'a toujours pas réalisé d'estimation précise du nombre d'ayant droit ce qui introduit une discrimination au sein même des pupilles de la nation puisque certains sont véritablement reconnus tandis que d'autres se battent pour que leurs droits soient reconnus.

C'est pourquoi Monsieur le Président de la République je vous demande de bien vouloir recevoir une délégation de pupilles de la nation de mon département afin qu'ils vous fassent part de leurs sentiments et qu'ils vous expliquent plus amplement leurs revendications.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de ma considération sincère.

Arnaud VIALA



A.N.P.N.O.G.D.
Aveyron

Monsieur André TRUEL
Président départemental

Pupilles de la Nation
Orphelins de Guerre et du Devoir

7 résidence Bellevue - 12500 ESPALION
Tél. 06 33 11 48 52 - truel.andre@orange.fr
www.anpnogd.fr



Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République Française
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

*Pour info.
Très cordialement
H.V.*



Conseil départemental
de l'Aveyron

Le Président

Rodez, le 04 OCT 2021

Réf : AV/HV/041021
Affaire suivie par : H. Vernhet
@ : hugues.vernhet@aveyron.fr

Madame la Ministre,

Je me permets d'appeler votre attention sur la situation des pupilles de la nation et orphelins de guerre qui ne bénéficient – pour certains – toujours pas d'une reconnaissance morale et financière.

J'ai été saisi à ce sujet par Monsieur André TRUEL, Président départemental de l'association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre et du devoir à la suite des annonces de reconnaissance envers les Harkis du Président de la République.

Comme vous le savez, l'association nationale des pupilles de la nation, orphelins de guerre et du devoir se bat depuis 2002 afin que l'ensemble des pupilles de la nation soient reconnus comme tel statutairement et financièrement.

Pour l'heure, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre n'a toujours pas réalisé d'estimation précise du nombre d'ayant droit ce qui introduit une discrimination au sein même des pupilles de la nation puisque certains sont véritablement reconnus tandis que d'autres se battent pour que leurs droits soient reconnus.

C'est pourquoi Madame la Ministre je vous demande de bien vouloir recevoir une délégation de pupilles de la nation de mon département afin qu'ils vous fassent part de leurs sentiments et qu'ils vous expliquent plus amplement leurs revendications.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre, en l'expression de ma considération sincère.

Arnaud VIALA

Madame Geneviève DARRIEUSSECQ
Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées,
chargée de la Mémoire et des Anciens combattants
Hôtel de Brienne,
14 rue Saint-Dominique,
75007 Paris

*Comme info.
Très cordialement
H.V.*

A.N.P.N.O.G.D.
Aveyron

Monsieur André TRUEL
Président départemental

Pupilles de la Nation
Orphelins de Guerre et du Devoir

7 résidence Bellevue - 12500 ESPALION
Tél. 06 33 11 48 52 - truel.andre@orange.fr
www.anpnogd.fr

